

→ Choisissez
la Qualification Qualibat,
vous gagnerez à être reconnu
pour vos compétences.

→ Votre agence Qualibat



55, avenue Kléber
75784 Paris Cedex 16
Tél. : 01 47 04 26 01
www.qualibat.com



→ La Qualification Qualibat est faite pour vous

La Qualification, la compétence pour référence

La Qualification, c'est la reconnaissance de la capacité technique d'une entreprise à réaliser des travaux dans une activité donnée, à un niveau de technicité défini. Elle est attribuée pour 4 ans, sur la base d'un référentiel officiel. Soumise à révision périodique, elle peut être remise en cause à tout moment en cas de manquements avérés. Avec Qualibat, c'est la compétence qui fait référence et elle seule !

La Qualification, une démarche accessible

Du gros œuvre au second œuvre, chaque activité et spécialité du bâtiment* est couverte, selon la technicité des ouvrages, par une ou plusieurs qualifications. TPE, PME ou multinationales, toute entreprise peut y trouver sa place. 60% des entreprises Qualibat ont d'ailleurs un effectif de moins de 10 personnes.

La Qualification, une longue histoire

Organisme de Qualification et de Certification des entreprises du bâtiment, depuis plus de 55 ans, Qualibat a pour mission d'apporter aux prescripteurs et donneurs d'ordre - privés comme publics - toutes les informations qui leur sont nécessaires pour apprécier et sélectionner les entreprises les mieux adaptées à leurs projets.

La Qualification, une mission de confiance

Pour réaliser cette mission de confiance, en toute indépendance, les décisions relèvent de commissions composées paritairement d'utilisateurs et d'entreprises. Ce sont donc ces professionnels du bâtiment, architectes, maîtres d'ouvrage publics et privés, bureaux de contrôle, experts et entreprises qui sont chargés de reconnaître vos compétences techniques et votre capacité à réaliser des travaux dans une activité donnée.

* Sauf l'électricité qui relève de Qualifelec.

Vous êtes un professionnel du bâtiment sérieux et compétent ?

Vous voulez que votre savoir-faire soit reconnu à sa juste valeur ?



→ Etre Qualibat, un choix à haute valeur ajoutée

Un engagement volontaire

La Qualification est une démarche volontaire. Elle requiert de l'entreprise une parfaite transparence sur les informations administratives, juridiques, financières et techniques qu'elle produit au moment de la demande et lors des contrôles annuels, avant la remise du certificat de qualification. Gage de fiabilité pour vos interlocuteurs, votre engagement montre ainsi que vous n'avez rien à cacher !

Un réseau solidaire

Les entreprises Qualibat partagent des valeurs communes : professionnalisme et respect des règles de l'art, sérieux et transparence. Elles constituent naturellement un réseau de solidarités favorisant entre elles des accords de co-traitance ou de sous-traitance.

Des tarifs plus intéressants avec vos partenaires

Banques et assurances disposent de critères d'évaluation communs avec Qualibat, ce qui rend possible des accords plus avantageux. Vous pouvez ainsi bénéficier d'une réduction du montant de vos primes d'assurance allant jusqu'à 30%. Vos relations avec les organismes bancaires, mais aussi avec vos fournisseurs, sont facilitées puisque vous pouvez leur apporter une garantie de sérieux.

Une relation privilégiée avec les donneurs d'ordre et les prescripteurs

Dans les appels d'offres, les travaux de bâtiment sont souvent définis par rapport à la nomenclature Qualibat. Ce n'est donc pas un hasard si, pour plus de 80%* des donneurs d'ordre et prescripteurs, les qualifications constituent un outil de sélection rapide et efficace.

* Enquête Ipsos

80% du chiffre d'affaires du bâtiment réalisés par les entreprises Qualibat.

3 Qualifications différentes détenues en moyenne par entreprise.



Un réseau de plus de 36 000 entreprises qualifiées.

→ Qualibat, une action commerciale optimisée

www.qualibat.com, l'accès direct à vos compétences

Avec la Qualification, vous êtes référencé gratuitement sur le site Qualibat. Les prescripteurs et les particuliers peuvent ainsi trouver vos coordonnées et contacter rapidement votre entreprise. A partir du moteur de recherche, selon les travaux qu'ils ont à faire réaliser, ils peuvent aussi accéder facilement à la compétence dont ils ont besoin et faire appel à vous.

La communication, au service de la notoriété et de l'image

De nombreuses actions de communication sont orchestrées pour présenter et valoriser les entreprises qualifiées. Qu'il s'agisse de campagnes télévisées sur les chaînes nationales et thématiques, de publicités dans les journaux spécialisés BTP ou de présence des équipes Qualibat sur les salons professionnels, vous bénéficiez par ricochet de la notoriété de Qualibat. En outre, des opérations spécifiques sont menées auprès des journalistes de la presse nationale et locale.

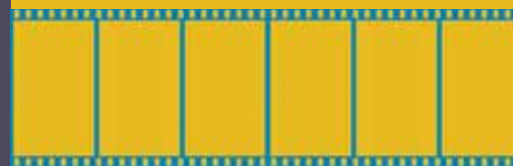
La pyramide bleue, un signe qui ne trompe pas

Obtenir la Qualification, c'est avoir le droit et l'opportunité d'utiliser la marque et le logo Qualibat sur vos outils de travail (papeterie commerciale, annonces publicitaires, panneaux de chantiers, ...). Vous pouvez ainsi vous prévaloir d'une marque réputée du bâtiment qui distingue les vrais professionnels.



**"Bien choisir une entreprise de bâtiment,
c'est commencer par s'assurer
de ses compétences techniques".**

Thème de la campagne publicitaire télévisée à destination du grand public.



**"Sécurisez vos projets, construisez
avec les entreprises de bâtiment
qui affichent leurs compétences".**

Thème de la campagne publicitaire presse à destination des professionnels de l'acte de construire.

→ Qualibat, ce sont vos confrères qui en parlent le mieux

“grâce à la Qualification Qualibat, j'ai trouvé ce que je cherchais depuis longtemps, la reconnaissance de mon savoir-faire par un organisme réputé. Pour moi, c'est réellement un outil de travail : les maîtres d'ouvrage me font davantage confiance.”

Entreprise de pose de PVC - Haguenau (Alsace)

“depuis que nous sommes qualifiés, nous avons été retenus pour des appels d'offres publics plus importants qu'auparavant. La différence est évidente, les prescripteurs sont rassurés sur nos compétences techniques et savent que nous partageons le même état d'esprit : le plaisir du travail sérieux et bien fait. Nous avons d'ailleurs décidé de présenter des dossiers pour de nouvelles Qualifications.”

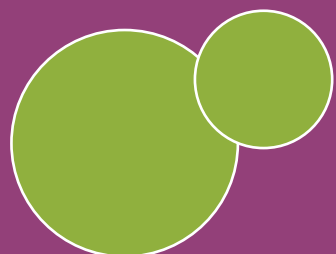
Entreprise de Maçonnerie - Siège social basé à Marseille (Provence)

“quand j'ai repris l'entreprise familiale, j'ai voulu m'engager dans une démarche qualité. La Qualification m'a permis de montrer à tous mes clients actuels ou futurs que je mérite bien qu'ils viennent chez moi !”

Entreprise de plomberie-chauffage - Vannes (Bretagne)

“avec Qualibat, je peux communiquer efficacement avec mes clients. J'appose le logo sur ma devanture, sur ma voiture, sur mes courriers. La Qualification m'a donné une nouvelle force : je suis plus visible et plus crédible.”

Entreprise de peinture – Aubervilliers (Ile-de-France)



“ Qualibat, nous avons choisi cet organisme pour valider les compétences techniques des entreprises que nous faisons travailler. Pour notre maison, on ne pouvait pas se tromper !”

Famille D. - Dax

“ Travailler avec des entreprises Qualibat, c'est une garantie de fiabilité sur de nombreux points. C'est aussi clairement un gain de temps lors des appels d'offres”.

Michelle A. - Architecte DPLG - Grenoble



→ Qualibat bonjour !

Prendre contact avec les équipes Qualibat

Afin d'être au plus près de vous, Qualibat est organisé en agences locales. Vous pouvez les joindre directement par téléphone, courrier ou e-mail. N'hésitez pas, Qualibat est à votre écoute...

Remplir son dossier de demande de Qualification

Votre dossier sera constitué, outre des éléments administratifs, d'une liste de tous vos chantiers et d'une description détaillée de trois références* (devis descriptifs et photographies de ces réalisations) ainsi que d'attestations de vos clients, d'architectes ou de bureaux de contrôle. Votre contact en agence locale est là pour vous aider à le remplir. Vous pouvez aussi vous connecter sur le site www.qualibat.com pour une aide en ligne.

Faire un 1^{er} pas vers la Qualification, l'Identification Bâtiment

Vous êtes artisan, jeune entrepreneur ou petite entreprise et la procédure de Qualification vous paraît trop complexe ? Qualibat a pensé à vous avec l'Identification Bâtiment qui vous offre l'opportunité d'accéder de manière simple et progressive à la Qualification (en 4 années maximum).

* Dans la mesure où vous ne pouvez répondre que partiellement aux exigences du dossier, notamment en ce qui concerne les références de chantiers, la Qualification peut vous être attribuée, à titre probatoire, pour une durée de deux ans. Pour plus de renseignements, contactez votre agence locale.

Vous êtes convaincu de la démarche Qualibat, vous souhaitez obtenir des précisions ou des conseils, nos équipes sont à votre disposition pour vous aider à finaliser votre projet.

